

À VOUS LA RÉGION

An illustration of two hands holding a tablet. The tablet screen shows a bar chart with four vertical bars of increasing height. Above the bars is a small icon of a person with a speech bubble. The background of the tablet is blue.

ENTREPRISES

DÉCOUVREZ LES NOUVELLES
AIDES FINANCIÈRES
RÉGIONALES

A small icon in the bottom right corner of the tablet graphic, showing a hand holding a coin with a Euro symbol (€) on it.

LES POINTS CLÉS DE LA REFONTE DES AIDES RÉGIONALES AUX ENTREPRISES

LES ENTREPRISES FRANCILIENNES ÉVOLUENT, LES AIDES RÉGIONALES QUI LEUR SONT DESTINÉES CHANGENT AUSSI.



SIMPLIFIÉ

→ Pour mieux **accompagner les entreprises franciliennes**, de leur création jusqu'à leur développement à l'international, sans oublier les phases de difficulté, la Région Île-de-France a simplifié et clarifié son dispositif d'aides aux TPE et PME.



→ La Région propose un **nouveau système d'aides régionales aux entreprises** - PM'up, Innov'up, TP'up, Back'up et renforce son partenariat auprès de Bpifrance avec le Prêt croissance TPE-PME et le Fonds régional de garantie.

VOLONTARISTE



AGILE

→ L'objectif : **aider les entreprises en fonction de leurs besoins et s'adapter à leurs difficultés réelles**. Accélérer son développement, financer ses projets de R&D, surmonter ses périodes de difficultés, accéder à un prêt bancaire : à chaque besoin, son aide régionale.



→ Tous ces dispositifs sont accessibles en ligne via le portail internet de la Région : **www.iledefrance.fr/aides-entreprises**

CONNECTÉ



TPE-PME

QUELLES AIDES FINANCIÈRES
SONT FAITES POUR VOUS ?



Financer vos projets d'innovation



Développer votre entreprise,
soutenir votre croissance
ou accéder à un prêt bancaire



Être accompagné pour
surmonter vos difficultés



LES AIDES DISPONIBLES



COMBIEN DE SALARIÉS
COMPTEZ-VOUS
DANS VOTRE ENTREPRISE ?



Pour toutes
les entreprises

Innov'up

p. 7 →

Projets collaboratifs de R&D

p. 8 →

TP'up

p. 7 →

Prêt croissance TPE-PME

p. 9 →

Fonds régional de garantie

p. 9 →

PM'up

p. 6 →

TP'up

p. 7 →

Prêt croissance TPE-PME

p. 9 →

Fonds régional de garantie

p. 9 →

De 1 à 4

De 5 à 9

De 10 à 49

De 50 à 250

PM'up

p. 6 →

Prêt croissance TPE-PME

p. 9 →

Fonds régional de garantie

p. 9 →

PM'up

p. 6 →

Fonds régional de garantie

p. 9 →

De 10 à 250

Back'up

p. 8 →

LES 7 NOUVELLES SOLUTIONS FINANCIÈRES RÉGIONALES

PM'up, TP'up, Innov'up, Back'up...



POUR QUI ?



POUR QUOI ?



COMBIEN ?

PM'UP

LA SOLUTION DES PME À FORT POTENTIEL

Avec plus de 1 200 entreprises financées, PM'up est devenu un véritable label pour les PME à fort potentiel de développement.

● POUR QUI ?

Les PME d'au moins 5 salariés, implantées en Île-de-France, portant une stratégie de croissance.

● POUR QUOI ?

Financer des actions d'investissement, de brevets, de conseil, de développement international et de recrutement de cadres.

● COMBIEN ?

Une subvention de 250 000 euros maximum et un accompagnement durant 3 ans.

Plus d'informations : www.iledefrance.fr/pmup

TP'UP

LA SOLUTION DES PETITES ENTREPRISES

● POUR QUI ?

Les TPE de moins de 10 salariés, réalisant moins de 2 millions d'euros de chiffre d'affaires et implantées en Île-de-France.

● POUR QUOI ?

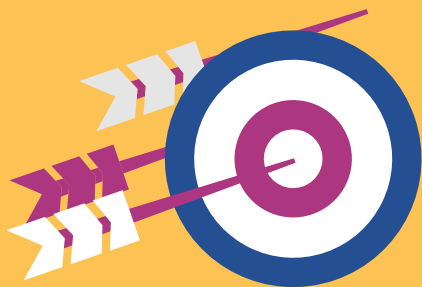
Pour financer les investissements, le développement à l'international, la transition numérique et écologique (achat d'équipement informatique, achat de véhicules propres).

● COMBIEN ?

Une subvention allant jusqu'à 55 000 euros.

Plus d'informations :

www.iledefrance.fr/tpup



INNOV'UP

LA SOLUTION DE TOUS LES PROJETS D'INNOVATION

Innov'up est une boîte à outils qui vous aidera à consolider le passage de l'idée à la commercialisation de votre produit ou de votre service innovant.

● POUR QUI ?

Toute entreprise implantée en Île-de-France.

● POUR QUOI ?

Financer un projet innovant : de l'étude de faisabilité au développement en passant par le prototype et l'expérimentation.

● COMBIEN ?

Une subvention jusqu'à 30 000 ou 100 000 euros selon le stade de développement du projet, avec la possibilité d'une avance récupérable jusqu'à 1 million d'euros. Pour les projets d'envergure, une avance récupérable jusqu'à 3 millions d'euros.

Plus d'informations :

www.iledefrance.fr/innovup

BACK'UP

LA SOLUTION 3 EN 1 POUR LES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

● POUR QUI ?

Les PME/PMI qui rencontrent des difficultés conjoncturelles ou des difficultés mettant en jeu leur survie et leurs emplois.

● POUR QUOI ?

Back'up se décline en trois volets : prévention, sauvegarde et reprise. Cette aide permet de : demander un prêt de trésorerie difficile à obtenir auprès des banques, financer un plan de sauvegarde ou de reprise visant au maintien des emplois menacés.

● COMBIEN ?

Un prêt de trésorerie de 300 000 euros maximum, une subvention de sauvegarde jusqu'à 300 000 euros ou une subvention jusqu'à 10 000 euros par emploi repris.

Plus d'informations :

www.iledefrance.fr/backup



L'AIDE AUX PROJETS COLLABORATIFS DE R&D

LA SOLUTION POUR FAVORISER LA COLLABORATION ENTRE ENTREPRISES ET LABORATOIRES DE RECHERCHE.

● POUR QUI ?

Toutes les entreprises et laboratoires de recherche publics, localisés en Île-de-France, qui souhaitent travailler ensemble pour innover.

● POUR QUOI ?

Financer les dépenses des projets collaboratifs de R&D entre des entreprises et des laboratoires de recherche publics.

● COMBIEN ?

Une subvention allant jusqu'à 50 % des dépenses de R&D pour les entreprises, 100 % des coûts marginaux pour les organismes de recherche publics.

Plus d'informations : www.iledefrance.fr/projets-RetD

LE PRÊT CROISSANCE TPE-PME

● POUR QUI ?

Les TPE-PME de plus de trois ans et de moins de 50 salariés, dont l'essentiel de l'activité est en Île-de-France.

● POUR QUOI ?

Compléter le financement d'investissements matériels et immatériels.

● COMBIEN ?

Un prêt entre 10 000 et 50 000 euros par an sur cinq ans, associé à un prêt bancaire, à un financement participatif ou à un apport en capital, avec un différé de remboursement d'un an sans caution personnelle du dirigeant.

Plus d'informations :

www.iledefrance.fr/prest-croissance



LE FONDS REGIONAL DE GARANTIE

● POUR QUI ?

Les TPE et PME.

● POUR QUOI ?

Limiter le montant de la caution solidaire du dirigeant demandée par les banques pour garantir un prêt.

● COMBIEN ?

Jusqu'à 70 % du montant de la caution solidaire demandée au dirigeant d'entreprise.

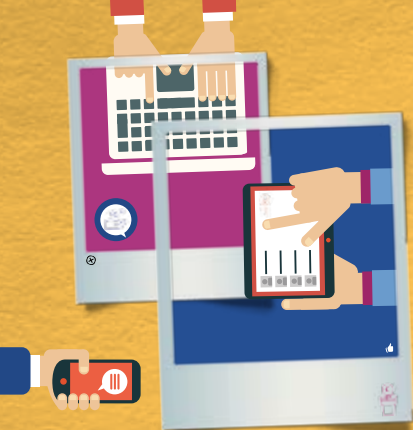
Plus d'informations :

www.iledefrance.fr/fonds-regional-garantie

Retrouvez les aides régionales aux entreprises dans l'outil interactif accessible sur :
www.iledefrance.fr/aides-entreprises



La Région Île-de-France, autorité de gestion des fonds européens, soutient également les entreprises franciliennes via le Fonds social européen (FSE) et le Fonds européen de développement régional (Feder).
Toutes les informations : www.europeidf.fr



Région Île-de-France

35, boulevard des Invalides
75007 Paris
Tél. : 01 53 85 53 85

www.iledefrance.fr

 **RegionIleDeFrance**

 **@iledefrance**